

8 DÉCEMBRE 2022

COMMISSIONS CONSULTATIVES

DES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS du CEREMA

La CGT : une organisation combative sur tous les fronts

Donner un mandat à la CGT, c'est nous permettre de porter les revendications suivantes :

- ✓ *Des effectifs OPA suffisants pour assurer les missions avec des recrutements,*
- ✓ *Des formations spécifiques capables d'anticiper les nouvelles technologies et les métiers du futur*
- ✓ *Des conditions de travail respectueuses des personnels, le suivi post-professionnel*
- ✓ *Une reconnaissance de la technicité et de la maîtrise des OPA par une revalorisation salariale immédiate.*
- ✓ *Une rénovation de nos règles statutaires avec une grille salariale revalorisée correspondant à nos qualifications*
- ✓ *La fin de l'abattement de zone*
- ✓ *L'arrêt des externalisations de nos missions vers le secteur privé,*
- ✓ *La reconnaissance de la pénibilité*
- ✓ *Un suivi médical y compris pour les retraités,*
- ✓ *L'amélioration de notre protection sociale*
- ✓ *Déplafonnement de la prime de métier minimum 5000€ avec déplafonnement à 7000€*
- ✓ *L'extension du dispositif de départ anticipé à tous les agents ayant été exposés à l'amiante et aux matériels d'auscultations, de vérifications fixes ou mobiles transportant une source radioactive.*
- ✓ *Le droit à l'information retraite*
- ✓ *L'application systématique et immédiate des évolutions indemnitaires statutaires.*

Je vote pour des représentants CGT qui interviendront sur les questions qui me concernent



BOULLIER Nicolas

BATON Didier

LEFEBVRE Cédric

RAVERDY Patrick

SIMON Jean Marc

MARTINS Jean-Carlos

Le chantier statutaire des Ouvriers des Parcs et Ateliers doit se poursuivre. Nous ne pouvons pas nous contenter du service minimum de l'administration.

Les travaux engagés entre 2019 et 2022 sur la grille de classification, l'évolution du décret statutaire de 1965 et ses textes afférents conditionneront le devenir des OPA au sein des services de l'État.

Maîtrise technique, expertise, haute technicité, expérience professionnelle, diplômes, fonction d'encadrement, spécialité sont autant de composants qui permettent de progresser dans le déroulement de carrière.

Les OPA ont toujours accordé leur confiance à la CGT lors des précédentes élections. **Une représentativité supérieure plus de 50%**, aux élections de 2018 a permis à la CGT d'être en première ligne pour défendre les intérêts et l'avenir des OPA au CEREMA.

En votant CGT, vous défendez le service public, vos missions et vos emplois

Notre engagement a permis d'obtenir pour tous les OPA du CEREMA un ou plusieurs changements de grade. Le travail de la CGT a payé et nous comptons bien en faire profiter nos nouveaux collègues des ponts et secours.

Devant une administration prête à tout, pour livrer le service public à la seule loi du marché, la mobilisation s'est imposée pour porter les revendications de la CGT et faire valoir le droit des OPA.

Le 18 juillet 2019, alors que le ministère parle de modernisation du statut, fait le chantage à l'évolution salariale en échange de la fin du corps. **A la seule initiative de la CGT, les OPA ont bloqué la tentative de l'administration et clairement exprimé leur volonté d'amorcer le chantier en revendiquant des missions, des emplois, des salaires correspondant à leurs missions techniques.**

La CGT défend :
Votre pouvoir d'achat
 Vos salaires
 Votre régime indemnitaire
 Votre protection sociale

Voter CGT, c'est armer un syndicat national qui défendra vos règles statutaires

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, je vote pour la liste CGT à la CCOPA du Cerema